

Équipement de protection individuelle (EPI) contre les maladies respiratoires infectieuses (MRI)



Introduction

La présente fiche de conseils contient des renseignements sur l'utilisation d'équipement de protection individuelle (EPI) en tant que mesure de contrôle des dangers en milieu de travail pour protéger les travailleurs contre les maladies respiratoires infectieuses.

Consultez la page [Conception d'un programme d'EPI efficace](#) du CCHST pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'EPI.

Tenez compte des risques

- Les maladies respiratoires infectieuses peuvent se transmettre d'une personne à une autre par des particules respiratoires ou peuvent se propager lors d'un contact étroit ou direct avec une personne malade. Le risque de propagation des maladies respiratoires infectieuses augmente lorsque les gens se trouvent dans de petits endroits fermés, mal ventilés ou bondés. Le risque est encore plus grand lorsque ces deux situations se produisent en même temps et impliquent des gens plus susceptibles de développer de graves complications, ayant des conversations rapprochées, qui chantent, qui crient ou qui respirent bruyamment.
- Chaque lieu de travail est unique. Les employeurs doivent prendre toutes les précautions possibles pour protéger la santé et la sécurité de leurs travailleurs. Ces mesures de précaution comprennent [l'évaluation du risque](#) de transmission d'une maladie respiratoire infectieuse dans leur lieu de travail. Par exemple, un milieu de travail à risque élevé, comme les établissements de soins de longue durée ou les hôpitaux, peut exiger que les travailleurs portent de l'EPI supplémentaire en raison des risques plus grands de transmission.
- Songez à mettre en œuvre les mesures de contrôle des dangers appropriées en fonction de la [hiérarchie des mesures de contrôle](#). L'EPI devrait être utilisé de concert avec d'autres mesures de contrôle des dangers, dans le cadre d'une approche par étape (p. ex. augmenter la ventilation et la filtration de l'air intérieur, rester à la maison lorsque l'on est malade).

Utilisation d'EPI

Il y a de nombreux types d'EPI. La présente fiche de conseils porte sur l'EPI permettant de minimiser l'exposition des travailleurs aux maladies respiratoires infectieuses et à d'autres dangers respiratoires, y compris :

- masques médicaux;
- protection des yeux (p. ex., écran facial, lunettes);
- gants;
- blouses médicales;
- appareils respiratoires.

Choisissez de l'EPI en fonction du type de danger et du risque d'exposition auxquels est exposé le travailleur. Les exigences relatives à l'EPI peuvent également être précisées par votre [administration](#).

Les travailleurs peuvent être tenus de porter de l'EPI dans les situations suivantes :

- prestation directe de soins ou d'un traitement médical à une personne atteinte d'une maladie respiratoire infectieuse, comme la COVID-19;
- utilisation de produits de nettoyage et de désinfection.

L'EPI est réglementé par les organismes gouvernementaux et doit se conformer à certaines normes en matière de rendement. Au Canada, l'EPI vendu à des fins médicales est classé en tant que matériel médical et doit se conformer au [Règlement sur les instruments médicaux](#). En règle générale, il faut obtenir une autorisation de Santé Canada avant qu'un matériel médical puisse être importé ou vendu.

Équipement de protection individuelle (EPI) contre les maladies respiratoires infectieuses (MRI)



Les masques non médicaux ne sont pas considérés comme de l'EPI. Les gens devraient choisir les masques les mieux ajustés et de la meilleure qualité possible. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les masques non médicaux, veuillez consulter la ressource du CCHST sur [les masques pour se protéger contre les maladies respiratoires infectieuses](#).

Procédures

- Élaborer des procédures qui décrivent quand le travailleur doit porter de l'EPI, à quel endroit et quel type d'EPI il doit utiliser.
- S'assurer que les travailleurs ont reçu la formation nécessaire sur la façon de choisir, d'entretenir, d'inspecter, d'utiliser et d'entreposer de l'EPI.
- Indiquer comment et à quel endroit les travailleurs peuvent accéder à de l'EPI.
- Décrire les procédures de nettoyage et de désinfection de l'EPI réutilisable. L'EPI doit être nettoyé et aseptisé conformément aux instructions du fabricant.
- L'ensemble de l'EPI doit être inspecté pour déceler toute défectuosité avant son utilisation. Si une défectuosité est observée, l'EPI ne doit pas être utilisé et un autre équipement doit être choisi.
- Indiquer les étapes pour enfiler et enlever l'EPI.

Appareils respiratoires

- Les appareils respiratoires avec filtre à particules sont un type d'appareils respiratoires à épuration d'air. Ils protègent la personne qui les porte en filtrant les particules dans l'air qu'elle respire. Voici les différents types d'appareils respiratoires avec filtre à particules :
 - masques respiratoires filtrants;
 - appareils respiratoires élastomériques (demi-masque ou masque complet) munis de cartouches filtrantes;
 - appareils respiratoires à épuration d'air motorisé munis de cartouches filtrantes.
- Le terme « N95 » utilisé pour un masque à pièce faciale filtrante N95 désigne deux caractéristiques :
 - la lettre « N » indique que l'appareil respiratoire n'est pas résistant à l'huile;
 - le chiffre « 95 » indique le taux d'efficacité du filtre, soit qu'au moins 95 % des particules sont filtrées.
- Les masques médicaux à pièce faciale filtrante N95 sont également résistants aux fluides.
- Les appareils respiratoires sont évalués, testés et certifiés par des organismes approuvés par Santé Canada, comme le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) des États-Unis. L'appareil respiratoire certifié doit satisfaire aux exigences de rendement minimales, comme les essais d'ajustement, l'efficacité du filtre et la résistance à la respiration.
- Assurez-vous que les travailleurs ont réalisé un essai d'ajustement avant d'être tenus de porter un appareil respiratoire ajusté. Un essai d'ajustement permet de vérifier qu'il y a un contact étanche entre l'appareil respiratoire et le visage du travailleur.
- Rappelez aux employés qu'il ne doit pas y avoir de poils faciaux entre la surface d'étanchéité de l'appareil respiratoire ajusté et le visage. Les poils faciaux peuvent nuire à l'étanchéité de l'appareil respiratoire.
- Les utilisateurs devraient effectuer des [vérifications de l'étanchéité](#) à la pression vide et à la suppression lorsqu'ils mettent un appareil respiratoire ajusté.
- Les masques à pièce faciale filtrante N95 (ou les masques équivalents) peuvent être portés en fonction de l'évaluation des risques de l'employeur, de l'évaluation du risque au point de service du travailleur de la santé, si une procédure médicale générant des aérosols est réalisée ou aux termes des exigences locales.
- Consultez la page [Appareils respiratoires - Les appareils de protection respiratoire par rapport aux masques chirurgicaux et aux masques non médicaux](#) pour en apprendre davantage sur les appareils respiratoires approuvés par Santé Canada.

Appareils respiratoires contrefaits

- Santé Canada a publié des mises en garde au sujet des appareils respiratoires contrefaits. Il s'agit d'imitations de produits légitimes qui sont susceptibles de ne pas offrir la protection voulue.

Équipement de protection individuelle (EPI) contre les maladies respiratoires infectieuses (MRI)



- Vous trouverez ci après des signes indiquant qu'un appareil respiratoire à pièce faciale filtrante pourrait avoir été contrefait :
 - aucune marque sur l'appareil respiratoire;
 - NIOSH (ou d'autre marque identifiant l'organisme de certification) est mal épilé;
 - absence de numéros d'approbation;
 - présence de tissu décoratif ou d'autres accessoires décoratifs (p. ex., paillettes).
- Le NIOSH a dressé la liste des [appareils respiratoires contrefaits](#) (en anglais seulement) sur son site Web. Il fournit également des renseignements sur la façon d'identifier si un appareil respiratoire est contrefait.
- Si un appareil respiratoire est contrefait, cessez de l'utiliser puisqu'il se peut qu'il ne minimise pas bien l'exposition aux agents pathogènes qui causent des maladies respiratoires infectieuses. Si un appareil respiratoire est contrefait, cessez de l'utiliser puisqu'il se peut qu'il ne minimise pas bien l'exposition aux agents pathogènes qui causent des maladies respiratoires infectieuses.

Masques médicaux

- Les masques médicaux peuvent servir de barrières contre les particules respiratoires et la salive. Contrairement aux appareils respiratoires, ils ne sont pas conçus pour filtrer les petites particules dans l'air.
- Les masques médicaux sont également appelés des masques chirurgicaux ou opératoires.
- Ils se composent de trois couches. La couche extérieure se compose d'un matériel à l'épreuve des fluides, la couche du centre contient un élément filtrant (feuille de polypropylène) et la couche intérieure absorbe l'humidité que produit l'utilisateur.
- L'American Society for Testing and Materials (ASTM) détermine la classe des masques chirurgicaux comme suit :
 - niveau 1 (faible) – éclaboussures avec une pression veineuse;
 - niveau 2 (modéré) – éclaboussures avec une pression artérielle;
 - niveau 3 (élevé) – plus haute résistance aux liquides, chirurgie orthopédique.

Protection des yeux

- La protection des yeux protège les yeux contre différents dangers, comme des éclaboussures, des jets de sang ou des fluides corporels.
- Ce type de protection comprend les écrans faciaux, les lunettes et les lunettes de sécurité.
- Des lunettes préparées sur ordonnance ne sont pas considérées comme étant de l'EPI à moins qu'elles satisfassent à certaines exigences en matière de protection des yeux.
- De la protection des yeux peut être utilisée par les travailleurs de la santé qui prennent soin de patients atteints d'une maladie respiratoire infectieuse.
- Certains produits chimiques ou désinfectants sont classés par le [SIMDUT](#) en tant que danger pour la santé (pouvant causer de graves dommages aux yeux ou une irritation des yeux). Les travailleurs utilisant ces produits doivent porter une protection oculaire.

Gants

- Les gants agissent en tant que barrières protégeant la peau contre l'exposition à une substance dangereuse.
- Les gants médicaux peuvent être faits de latex, de vinyle, de polymère synthétique ou de nitrile.
- Certains travailleurs peuvent être allergiques au latex de caoutchouc naturel utilisé pour fabriquer certains types de gants médicaux. Si un travailleur est allergique, il faut choisir des gants faits d'un matériel différent.

Équipement de protection individuelle (EPI) contre les maladies respiratoires infectieuses (MRI)



- Assurez-vous que les travailleurs ont accès à des gants qui les protègent contre les dangers présents en milieu de travail, y compris lorsqu'ils travaillent avec des produits chimiques nettoyants et désinfectants. Les gants sont faits de différents matériels et un type unique de gant n'offre pas de protection contre l'ensemble des produits chimiques. Consultez les directives du fabricant au sujet de l'utilisation sécuritaire ou [la fiche de données de sécurité](#) et choisissez le type de gants approprié qui offrira une protection contre le danger chimique. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page [Vêtements de protection contre les produits chimiques - Les gants](#).
- Assurez-vous d'offrir une sélection de tailles de gants différentes afin que chaque travailleur puisse choisir des gants bien ajustés. Les gants mal ajustés peuvent diminuer la dextérité ou permettre à des substances dangereuses d'entrer dans le gant au niveau du poignet.
- Vérifiez tous les gants avant de les utiliser. Si vous observez toute décoloration, des trous ou des déchirures, les gants doivent être jetés et ne doivent pas être portés.
- Après l'utilisation, retirez avec soin les gants en évitant tout contact de la peau avec les contaminants se trouvant à l'extérieur de ceux-ci (voir la section « Enfiler de l'EPI » de la présente fiche de conseils pour en savoir davantage).

Blouses médicales

- Les blouses médicales créent une barrière physique entre le danger et la peau de l'utilisateur.
- Suivez les directives du fabricant indiquant quand retirer et remplacer une blouse médicale si elle est déchirée, mouillée ou souillée.
- Les blouses médicales peuvent être réutilisables ou jetables.
- Elles doivent avoir des manches longues, couvrir le corps à l'avant et à l'arrière, du cou aux cuisses, se superposer dans le dos, s'attacher au cou et au dos et être faciles à mettre et à enlever.
- Santé Canada applique trois normes en ce qui concerne les blouses médicales :
 - Groupe CSA - CSA Z314
 - American National Standards Institute and Association of the Advancement of Medical Instrumentation - ANSI/AAMIPB70
 - Normes européennes - EN 13795
- Les blouses médicales sont regroupées par catégorie et niveau de risque :
 - niveau 1 - risque minimal; utilisées pour prendre des précautions courantes et pour réaliser des procédures simples;
 - niveau 2 - faible risque; utilisées pour les chirurgies moins invasives;
 - niveau 3 - risque moyen; utilisées pour les chirurgies gastrointestinales ouvertes;
 - niveau 4 - risque élevé; utilisées pour les procédures à cœur ouvert et à la suite d'un traumatisme thoracique.

Enfiler l'EPI

- Identifiez et regroupez tout l'EPI devant être enfilé.
- Lavez-vous les mains.
- Les étapes appropriées pour enfiler l'EPI doivent être adaptées au type d'EPI. Si vous devez porter une blouse médicale, enfiler celle-ci en premier. Passez les bras dans les manches et attachez toutes les attaches.
- Pour mettre un masque médical ou un appareil respiratoire :
 - les attaches des masques médicaux doivent être attachées sur le dessus de la tête (attache supérieure) et à la base du cou (attache inférieure). Si le masque est muni de boucles pour les oreilles, enfiler-les correctement autour de vos oreilles;
 - les sangles de l'appareil respiratoire doivent être placées sur le dessus de la tête (sangle supérieure) et à la base du cou (sangle inférieure) ou autour des oreilles, selon le modèle. Vérifiez que le masque est bien scellé chaque fois que vous enfiler l'appareil respiratoire.
- Enfiler la protection des yeux avant d'enfiler les gants.

Équipement de protection individuelle (EPI) contre les maladies respiratoires infectieuses (MRI)



- Mettez vos gants en dernier. Les gants doivent couvrir les poignets de toute blouse portée.
- Si vous le pouvez, demandez à un collègue de vérifier votre EPI.

Retirer de l'EPI

- Plus d'une méthode pour retirer l'EPI peut être acceptable ou l'ordre des étapes peut différer. Les étapes appropriées pour retirer de l'EPI doivent être énoncées dans une procédure.
- La surface extérieure de l'EPI peut être contaminée. Assurez-vous de ne pas toucher à l'EPI avec des mains nues.
- Pour enlever les gants :
 - prenez le premier gant par l'extérieur, près du poignet et l'enrouler vers l'intérieur;
 - tenez le gant roulé en boule dans votre autre main;
 - glissez deux doigts dénudés sous votre autre gant et retirez-le;
 - jetez les deux gants dans une poubelle appropriée.
 - Une [vidéo](#) éducative préparée par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) est disponible.
- Pour retirer une blouse :
 - détachez les attaches et tirez-les vers l'avant;
 - faites glisser la blouse de vos épaules, vers le bas;
 - tournez le côté contaminé vers l'intérieur, roulez la blouse en boule et jetez-la.
- Pour retirer la protection des yeux :
 - utilisez les boucles d'oreilles ou les sangles pour l'éloigner de votre visage;
 - nettoyez et désinfectez toute protection des yeux réutilisable avant qu'elle soit réutilisée.
- Pour retirer un masque médical ou un appareil respiratoire :
 - utilisez les sangles ou les boucles d'oreilles pour éloigner le masque du visage dans un mouvement vers le bas.
- Lavez-vous les mains.

Stress dû à la chaleur et EPI

- Si les travailleurs doivent travailler dans un environnement chaud et porter de l'EPI, assurez-vous qu'un programme de contrôle de la chaleur est mis en place. Le programme devrait :
 - utiliser des mesures d'ingénierie (p. ex. air climatisé);
 - faire le suivi des conditions environnementales et respecter des périodes appropriées de travail et de repos;
 - utiliser des mesures administratives, comme l'attribution de tâches pendant les périodes moins chaudes de la journée, offrir de l'eau, augmenter la fréquence des pauses, etc.;
 - fournir aux travailleurs des renseignements sur les signes et les symptômes du stress dû à la chaleur;
 - autoriser le port de vêtements légers et perméables à l'air, lorsque possible;
 - aider les travailleurs à s'acclimater à la chaleur.
- L'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH) a fixé une valeur limite d'exposition (VLE) pour le stress dû à la chaleur, qui est mesurée en unités de WBGT (thermomètre-globe mouillé) en degrés Celsius (°C). Le calcul comprend un [facteur d'ajustement des vêtements](#) pour divers types de vêtements, qui peuvent ajouter de 0 à 11 °C au WBGT afin de tenir compte d'une couche de vêtement supplémentaire, le cas échéant.
- L'ACGIH ne recommande pas d'apporter des ajustements pour l'utilisation des couvre-visages et son VLE pour le stress dû à la chaleur ne comprend pas de facteur d'ajustement des vêtements pour les masques faciaux.

Pour obtenir plus de renseignements sur les maladies respiratoires infectieuses, y compris la COVID-19, consultez le site de [l'Agence de la santé publique du Canada](#).

Avis de dégageant de responsabilité : Comme les renseignements en matière de santé publique et de santé et sécurité au travail peuvent continuer à changer, consultez les autorités locales de santé publique afin d'obtenir des

Équipement de protection individuelle (EPI) contre les maladies respiratoires infectieuses (MRI)



consignes régionales précises. L'information contenue dans la présente n'est pas destinée à remplacer les conseils d'un professionnel de la santé ou les obligations légales en matière de santé et de sécurité. Bien qu'il déploie tous les efforts possibles pour s'assurer que l'information est exacte, à jour et complète, le CCHST n'offre aucune garantie et ne s'engage aucunement à cet effet. De plus, il ne saurait être tenu responsable de toute perte, réclamation ou revendication pouvant résulter, directement ou indirectement, de l'utilisation de cette information ou du crédit qui lui est accordé.